

A Gonesse, le sport représente plus de 4.500 pratiquants inscrits dans 40 associations sportives. A cela s'ajoutent les pratiquant-e-s auto-organisé-e-s dont le nombre augmente chaque année, comme partout en France.

Les besoins et les attentes de l'ensemble de ces pratiquants sont divers.

Par ailleurs, le sport tient une place de premier plan tant les enjeux qui y sont liés sont multiples et concernent différents champs d'action.

Qu'ils soient éducatifs, ludiques, sociaux, mais aussi de santé et de bien-être, les objectifs liés à la pratique d'une activité physique et sportive sont nombreux et les publics concernés sont variés.

C'est la raison pour laquelle le sport est au cœur des politiques publiques que la Ville de Gonesse mène au quotidien.

Il est donc important de définir les grands axes qui constitueront la politique sportive municipale jusqu'en 2026.

Ces axes définis et diffusés fixeront les orientations prioritaires sur lesquelles seront engagés les moyens et les ressources de notre collectivité et auxquels devront adhérer les différents partenaires.

L'action de politique sportive s'articulera autour de 6 axes prioritaires :

- Axe 1. Maintenir et développer la richesse de l'offre sportive et sa variété.
- Axe 2. Encourager la pratique d'une activité physique et sportive des publics spécifiques.
- Axe 3. Accompagner et soutenir les associations sportives.
- Axe 4. Développer des actions Sport/Santé.
- Axe 5. Participer au rayonnement de la commune au travers de l'organisation d'évènements sportifs.
- Axe 6. Renforcer le lien entre le sport et les études.

Axe 1. Maintenir et développer la qualité de l'offre sportive et sa variété.

L'offre sportive locale est importante et fait la richesse de notre territoire.

L'objectif de la municipalité est de maintenir cette offre riche et variée pour que chaque Gonesse, quelle que soit son envie sportive, ait une réponse adaptée ou s'approchant de son besoin.

La recherche de la performance et l'incitation vers la pratique au haut niveau prend également toute sa place dans le présent projet politique sportif municipal.

Atteindre cet objectif, c'est d'abord s'appuyer sur un état des lieux de la pratique sportive locale, qu'elle soit fédérale ou libre, collective ou individuelle.

La Ville de Gonesse confiera une mission d'analyse à un(e) étudiant(e) dans le domaine du sport (L3 STAPS).

La mission confiée au stagiaire devra permettre d'établir un état des lieux de la pratique sportive sur le territoire de la commune de Gonesse et sur le nombre et la qualité des équipements sportifs présents.

L'analyse sera menée au regard des caractéristiques sociodémographiques de la commune, étudiées comparativement aux données connues pour le département, l'Île de France et le territoire national.

L'état des lieux devra porter sur la pratique sportive dans toutes ses dimensions : libre, organisée, fédérale et commerciale, et ce pour les différents types de publics.

L'analyse devra prendre en compte la dimension éducative, sociale, de bien-être et de santé des actions menées localement et permettra de faire le constat du niveau de pratique et de performance.

L'étude analysera les dispositifs existants pour développer et favoriser la pratique sportive auprès des publics.

Soutenir l'offre sportive fédérale.

Au niveau de la **pratique sportive fédérale**, le nombre et la variété des associations sportives est une richesse pour notre territoire.

La volonté des élus de la Ville de Gonesse est de poursuivre le soutien de ces associations, de leurs dirigeants et de leurs bénévoles, pour favoriser la pratique sportive.

Cette volonté fait d'ailleurs l'objet d'un axe particulier du projet de politique sportive.

Pour les associations sportives fédérales, les enjeux pourront être différents selon la popularité des pratiques.

Pour les pratiques sportives à forte demande, l'enjeu consistera à être en capacité de répondre aux attentes dans les meilleures conditions de pratique et d'encadrement possibles.

Pour les pratiques à faible demande, l'enjeu consistera à adapter l'offre afin qu'elle réponde au plus juste à l'évolution des besoins.

Accompagner la pratique sportive libre.

Au niveau de la **pratique sportive libre**, on constate une tendance à l'individualisation de la pratique, un phénomène de versatilité, un souhait de consommer du sport qui se traduit par une pratique à faible contrainte et une augmentation de la pratique loisirs.

L'enjeu consistera à identifier les attentes du public pour mieux les appréhender et y apporter les meilleures réponses possibles en adaptant les pratiques et en diversifiant les interventions.

La Ville de Gonesse prendra en compte cet axe dans son offre d'activités.

Moderniser les structures sportives.

Maintenir et développer l'offre sportive c'est aussi **maintenir et développer la qualité des structures**.

La collectivité s'engage à développer une politique de modernisation des équipements sportifs existants pour les adapter aux nouvelles modalités de pratiques et essayer de les adapter aux besoins des clubs.

La collectivité veille particulièrement à respecter les normes relatives aux établissements recevant du public, notamment en terme d'hygiène et de sécurité. En parallèle, les équipements sportifs visent à répondre aux normes énoncées par les fédérations sportives. Au-delà de ces aspects règlementaires, la Ville s'engage autant que possible à ce que l'accueil des pratiquants-e-s s'effectue dans des conditions de qualité qui garantissent un bon fonctionnement des installations sportives au bénéfice premier des clubs et de leurs membres.

Moderniser les structures sportives, c'est aussi les adapter aux nécessités liées aux niveaux de pratique afin d'accompagner les associations dans l'amélioration des performances vers le haut niveau.

A l'occasion des travaux de modernisation ou de construction d'installations sportives nouvelles, l'aménagement d'espaces de convivialité sera recherché.

Axe 2. Encourager la pratique d'une activité physique et sportive des publics spécifiques.

La pratique d'une activité physique et sportive peut-être un outil d'inclusion sociale. Bien souvent, le sport est utilisé pour améliorer l'intégration des individus dans la société, développer des liens entre les individus et accroître l'assimilation de valeurs, souvent importantes pour notre propre construction personnelle.

Au travers du projet politique, la Ville de Gonesse souhaite encourager la pratique d'une activité physique et sportive auprès de tous.

Les leviers d'action de l'inclusion sociale par l'activité physique et sportive seront :

Développer et favoriser la pratique du handisport.

L'accomplissement par le sport permet d'améliorer l'estime de soi et de mieux appréhender sa place dans la société. Cette réalité vaut pour tous les publics et tout particulièrement pour les personnes porteuses de handicap.

En tenant compte des problématiques spécifiques liées à chaque situation, la volonté municipale est :

→ **D'inciter l'accueil des personnes porteuses de handicap** dans les structures et les activités proposées.

Cet objectif doit s'appréhender sur deux aspects :

- Développer une offre d'activité physique et sportive spécifique
- Inclure les publics spécifiques dans les activités courantes.

→ **Adapter les équipements sportifs** aux pratiques spécifiques.

- Sécuriser les installations ;
- Aménager les équipements.

→ **Accueillir et organiser des manifestations handisports**, en soutenant une programmation valorisant la pratique handisport.

→ **Créer un parc inclusif à vocation ludique et sportive**, en lien en transversalité avec la politique d'action sociale municipale et des projets d'aménagement urbains.

Favoriser le sport et les pratiques physiques au féminin.

De longue date, la Ville de Gonesse s'est engagée dans la promotion des droits des femmes et l'égalité de genre. Dans le cadre de son projet sportif, elle souhaite encourager la pratique sportive des femmes en :

→ **Incitant les acteurs associatifs à s'engager** dans une démarche de promotion de développement de l'offre d'activité physique et sportive pour les femmes et développer une politique en direction des femmes afin de modifier leur représentation et leurs places au sein du monde associatif.

→ **Soutenant une programmation valorisant le sport féminin.**

→ **Développant des actions spécifiques** orientées vers les femmes en situation précaires pour diminuer les inégalités d'accès à la pratique sportive de ce public.

Prendre en compte les attentes des jeunes non-inscrits en club.

Si beaucoup de jeunes pratiquent une activité sportive au sein d'une association, nombreux sont ceux qui – bien qu'ayant pratiqué une activité durant l'enfance – abandonnent à l'adolescence une pratique fédérale. Pour autant, les attentes et les demandes de ce public sont fortes et doivent être prises en compte et notamment :

→ **Le développement de la pratique du futsal.**

Cette activité fait l'objet d'une forte demande de la part des jeunes.

Actuellement proposée deux soirs par semaine par les services municipaux, cette activité devra être élargie. Ludique, cette offre devra évoluer vers une pratique fédérale et compétitive.

Atteindre ces objectifs nécessitera probablement la proposition de vacations supplémentaires consacrées à cette pratique dans plus de quartiers, voire l'aménagement d'un espace dédié, conforme aux critères d'homologation fédéraux.

→ **Le développement de la pratique basket-ball 3x3.**

Le basket 3X3 est une pratique conviviale et libre. Il se développe, depuis de nombreuses années, d'abord sous l'impulsion des joueurs de rue, puis avec l'accompagnement de la Fédération Française de Basket-Ball.

L'émergence du 3X3 repose sur une conception moderne, jeune et ludique, en adéquation avec les aspirations d'un public à la recherche d'un sport spectaculaire, peu

contraignant dans la pratique comme dans l'enseignement et adapté à tous les niveaux.

La Ville de Gonesse s'est déjà engagée dans le développement de cette pratique par la construction d'un terrain homologué.

Il convient de continuer dans cette démarche de structuration de cette pratique qui intéresse et concerne de plus en plus de jeunes pratiquants.

→ **Le développement des pratiques sportives urbaines** sera étudié par l'aménagement d'espaces dédiés ou par l'organisation d'évènements plus ou moins éphémères (espaces de street work-out ou de skate-parks par exemple).

Favoriser la pratique sportive des seniors.

L'exercice physique est bénéfique à la fois sur le corps et le cerveau auprès des personnes âgées. Si des précautions sont à prendre selon l'âge et les capacités physiques, les études ont montré que faire du sport permet de prévenir les conséquences des chutes et de diminuer les risques de perte d'autonomie chez les seniors.

Le sport augmente aussi l'espérance de vie.

Il a également un rôle de socialisation et de partage autour d'une activité physique.

La pratique sportive des seniors revêt plusieurs aspects car elle concerne un public très hétérogène :

- Les personnes ayant une pratique continue tout au long de leur vie avec un goût prononcé pour les activités physiques et sportives.
- Les personnes ayant découvert tardivement les APS (une fois soulagées des contraintes familiales et / ou professionnelles) et qui apprécient cette pratique.
- Les personnes n'ayant pas de goût prononcé pour les APS, mais qui s'y astreignent pour des raisons de santé.

Une réponse spécifique doit être proposée à ce public particulier en :

→ **Incitant les acteurs associatifs à s'engager** dans une démarche de promotion de développement de l'offre d'activité physique et sportive pour les seniors.

→ **Proposant une offre variée et adaptée** à chaque typologie de public.

L'ensemble de ces actions, dont certaines s'inscrivent dans la continuité d'activités existantes pour se décliner en présentiel ou à distance, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

Développer le savoir-nager pour tous les Gonessiens.

Apprendre à nager permet l'acquisition d'un savoir-nager sécuritaire afin de se mouvoir dans l'eau avec aisance et en toute sécurité. C'est également un prérequis pour pratiquer d'autres activités aquatiques et nautiques en toute sécurité. Savoir nager concerne tous les publics, de l'enfant dès le plus jeune âge jusqu'à un âge plus avancé.

L'objectif du savoir-nager pour tous les Gonessiens s'appuie sur un constat du faible taux de réussite aux tests académiques chez les enfants et sur le nombre de noyades accidentelles recensées en France.

Il s'agit d'un axe important du projet politique sportif pour lequel toutes les énergies possibles seront mobilisées et les initiatives encouragées, qu'elles soient institutionnelles ou associatives.

Développer la pratique e-sport.

Véritable phénomène de société, la pratique du e-sport amateur est en plein développement et doit se structurer. Bien que sport et e-sport évoluent en parallèle - n'ayant pas vraiment besoin l'un de l'autre pour exister - des rapprochements existent et des échanges entre les acteurs de ces milieux peuvent se développer.

L'une comme l'autre, ces deux pratiques partagent des similitudes : les compétitions de sport électronique s'organisent dans un cadre normé et régi par une institution, représentée par les différentes ligues, les organisateurs de tournois ainsi que les éditeurs de jeux. Bien que la dépense énergétique dans le sport électronique reste relativement faible, le corps n'est pas en dehors de l'action mais bien au cœur de la pratique.

Enfin, l'esport nécessite des capacités physiques qu'il convient de perfectionner au travers d'entraînements réguliers, cela concerne principalement la dextérité manuelle.

Notons enfin que des études récentes menées au niveau national démontrent que les joueurs de sport électronique ont davantage tendance à pratiquer une activité physique et sportive que la moyenne de la population française.

Cette approche peu conventionnelle et totalement innovante peut parfaitement s'intégrer dans un axe de politique publique transversal « Jeunesse et Sport ».

Au travers de l'organisation d'évènements particuliers, cette initiative peut également répondre à l'axe 5 du présent projet politique sportif.

Le e-sport peut également être un formidable outil pédagogique dans les établissements scolaires tant les nouvelles technologies ouvrent des perspectives intéressantes au niveau cognitif pour les pratiquants.

Axe 3. Accompagner et soutenir les associations sportives.

Le sport à l'échelle de la Ville de Gonesse vit principalement par l'action de ses associations.

Le projet de politique sportive consacre une place importante pour l'accompagnement et le soutien des associations sportives locales.

En complément de l'accompagnement de la Ville de Gonesse, la recherche du soutien de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France sera encouragée, notamment concernant les associations sportives ayant une vocation intercommunale.

Le partenariat déjà institué de longue date entre la collectivité et les associations sportives du territoire repose sur des engagements réciproques pour l'intérêt général. Il est notamment attendu des associations sportives une participation active dans les événements de tous types organisés localement, conformément aux objectifs fixés dans l'axe 5 du projet politique sportif municipal.

Le conventionnement pour formaliser le partenariat.

Un conventionnement systématique, proposé par la Ville de Gonesse, permet de fixer clairement les relations entre la Ville de Gonesse et les associations qui contribuent à l'animation et au développement de la vie sportive locale.

Les conventions mises en place permettent de formaliser les aides consenties par la Ville de Gonesse au fonctionnement des associations sportives.

Les principales aides sont :

- La mise à disposition des installations et des équipements sportifs ;
- Les subventions accordées pour contribuer à l'objet général des associations ;
- L'appui logistique pour l'organisation des actions menées.

Les subventions de la Ville de Gonesse.

Les subventions sont accordées par la collectivité afin de permettre la réalisation de projets, pour soutenir une action particulière ou pour assurer une contribution à l'objet général d'une association sportive.

L'intérêt local doit toujours justifier l'attribution d'une subvention accordée par la Ville.

La politique sportive municipale se fixe comme objectif de redéfinir progressivement les critères d'attribution des subventions aux associations sportives locales et de modifier les conditions d'attribution du Fonds d'Aide et de Promotion du Sport.

A terme, les subventions accordées seront proposées à l'exécutif de la Ville sur la base des dispositifs prévus dans le cadre du projet politique sportif municipal, avec application des critères afférents. Pour rappel, leur attribution relève du pouvoir propre du Conseil Municipal.

L'attribution d'une subvention se fera dans le respect d'une procédure de demande et à destination exclusive des associations remplissant notamment les conditions suivantes : avoir leur siège social à Gonesse (voire dans certains cas sur le territoire de l'agglomération Roissy Pays de France), être affiliées à une fédération sportive délégataire ou affinitaire et proposer une discipline pour laquelle les fédérations ont reçu un agrément du Ministère chargé des Sports.

→ La subvention annuelle de fonctionnement « critérisée ».

Cette subvention s'adresse à l'ensemble des clubs conventionnés et son montant sera conditionné à l'application de plusieurs critères traduisant les axes de la politique sportive municipale.

→ La subvention annuelle de fonctionnement forfaitaire.

Cette subvention s'adresse aux associations sportives dont l'objet s'adresse à un public ciblé et restreint : associations sportives scolaires et associations sportives de collectivités territoriales ou d'entreprise.

Son montant sera forfaitaire et déterminé annuellement par le Conseil Municipal.

→ Le Fonds d'Aide et de Promotion du Sport (FAPS).

L'attribution d'une subvention dans le cadre du FAPS se fera dans le cadre d'un appel à projet au travers duquel la Ville de Gonesse définira une ou plusieurs thématiques particulières qu'elle aura jugé prioritaires, laissant ainsi aux associations l'initiative de proposer des solutions ou des projet d'actions.

→ **Le financement du projet de club et des outils de développement.**

- Convention d'objectifs et de projets.
- Soutien au recrutement de certains contrats aidés
- Soutien à la formation des sportifs, de l'encadrement, des arbitres ou des juges et des bénévoles.

L'élaboration d'un projet de club.

Dans ses rapports avec les associations sportives, **la Ville de Gonesse promouvra l'élaboration d'un projet de club par chaque association.**

Il s'agit, en effet, d'un outil permettant d'avoir une visibilité sur les objectifs sportifs et éducatifs fixés par les dirigeants, de définir un cadre de vie et de fonctionnement dans lequel les éducateurs, les joueurs, les parents et les dirigeants doivent évoluer avec sérénité.

Le projet de club donne ainsi le sens à l'action, les orientations et le cap à suivre à court, moyen et long terme.

Accompagner le bénévolat sportif.

Sans bénévole, la vie associative n'existerait pas.

A Gonesse, l'accompagnement du bénévolat sportif est un axe important du projet municipal, dont l'objectif est de pérenniser le bon fonctionnement du monde sportif local. Cet objectif sera atteint, notamment au travers des différentes actions de formation qui pourront être proposées aux bénévoles par le Conseil Local de la Vie Associative.

L'implication des bénévoles dans la vie locale sera valorisée et la création d'un « Club des bénévoles de Gonesse » recherché.

Accompagner les jeunes Gonessiens licenciés dans les associations sportives locales.

L'objectif fixé est de mettre en place **un dispositif innovant** pour faciliter le parcours sportif des jeunes Gonessiens licenciés dans les associations sportives locales, les aider dans leur projet de formation de sportifs et ce, en contrepartie d'un engagement de type contrat moral bénévole.

Fidéliser et responsabiliser les parents dans la vie du club.

→ **L'adoption d'une charte de bonne conduite des parents.**

Les parents doivent être des acteurs à part entière dans la vie du club ; leur aide est nécessaire, voire indispensable dans l'organisation des déplacements et des rencontres sportives.

Ils doivent se sentir impliqués dans le fonctionnement du club, et cette implication doit être entretenue par l'institution.

Une charte de « Bonne conduite des parents » devra être établie et annexée au règlement intérieur de chaque club, rappelant les règles auxquelles doivent se conformer les parents, de leur positionnement durant les entraînements ou les matchs vis-à-vis de leur enfant ou de l'éducateur.

Cette charte pourra faire l'objet d'un travail de rédaction collégial entre la Ville de Gonesse et les associations sportives.

Axe 4. Développer le sport santé.

Le projet politique sportif municipal ambitionne de promouvoir l'activité physique et sportive comme un élément déterminant, à part entière, de santé et de bien-être, pour toutes et tous, tout au long de la vie.

L'objectif est de définir une stratégie d'actions visant à s'adresser à tous les publics en veillant en particulier à la réduction des inégalités sociales d'accès à la pratique d'activité physique et sportive et au développement de l'offre d'activité physique adaptée.

Cet axe doit s'inscrire dans la démarche globale du Contrat Local de Santé signé par la Ville de Gonesse et les actions de l'Atelier Santé Ville.

La promotion du dispositif Prescri'forme.

Le dispositif PRESCRI'FORME vise spécifiquement à accompagner et soutenir les personnes souffrant d'affection de longue durée (ALD), d'obésité ou d'hypertension artérielle (HTA) et qui souhaitent maintenir ou améliorer leur santé par la pratique d'une activité physique adaptée, sécurisée et délivrée par des professionnels formés.

L'objectif est de développer des actions ciblées, adaptées aux pathologies, aux capacités physiques et au risque médical des patients orientés par les médecins traitants.

La Direction des Sports mène déjà des actions dans le cadre de ce dispositif, ainsi que certaines associations.

L'ambition du projet politique municipal est de développer encore plus ces actions en y impliquant encore plus d'associations sportives et de partenaires.

Les activités adaptées pour des publics spécifiques.

Le développement d'une offre d'activités physiques adaptées pour des publics en situation de fragilité, selon des problématiques de santé physiques ou mentales particulières sera favorisé.

Ces activités s'adresseront à des publics variés, ayant des profils spécifiques, selon les besoins constatés.

Par exemple, elles pourront permettre de prévenir les risques d'obésité chez les jeunes, travailler sur le retour à l'autonomie physique chez les seniors, à proposer des ateliers physiques pour des autistes.

Ces actions devront s'inscrire dans un projet d'intervention global conçu comme un parcours au sein duquel évolueront ces publics selon leurs aptitudes physiques et leur état de santé.

La création d'une Maison Sport Santé.

Le ministère des Sports et le ministère des Solidarités et de la Santé publient le cahier des charges du deuxième appel à projets pour la reconnaissance des Maisons Sport-Santé dans le cadre de la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024.

Il s'agit d'une mesure « phare » de la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 qui a comme objectif central que le plus grand nombre de personnes intègre la pratique d'une activité physique et sportive dans son quotidien, de manière régulière, durable et adaptée, pratique déterminante à l'amélioration de l'état de santé de la population.

Les Maisons Sport-Santé réunissent des professionnels de la santé et du sport et s'adressent notamment à des personnes en bonne santé qui souhaitent (re)prendre une activité physique et sportive avec un accompagnement spécifique ainsi qu'à des personnes souffrant de maladies chroniques ou d'affection de longue durée nécessitant, sur prescription médicale, une activité physique adaptée, sécurisée et encadrée par des professionnels formés.

Le projet politique sportif municipal se fixe comme objectif l'implantation et la reconnaissance ministérielle d'une Maison Sport-Santé sur le territoire de la Ville de Gonesse.

Mieux protéger la santé des pratiquants.

Quel que soit son niveau de pratique, la santé du sportif doit être au cœur des préoccupations des acteurs du sport.

La Ville de Gonesse souhaite réactiver le Centre Médico Sportif afin de proposer aux sportifs, quel que soit leur âge une consultation pour la délivrance du certificat médical de non contre-indication à la pratique d'un sport ou une consultation de soins ou de traumatologie.

Le Centre Médico Sportif pourrait également proposer des conseils diététiques grâce à la permanence d'un diététicien. Il pourrait également aider les usagers à choisir le sport adapté à leurs capacités physiques ou compatible avec une maladie chronique ou un handicap.

Axe 5. Participer au rayonnement de la Ville de Gonesse au travers de l'organisation d'évènements sportifs.

Organiser des évènements sportifs.

L'organisation d'évènements sportifs peut participer au rayonnement de la Ville de Gonesse et à l'attractivité du territoire.

→ **Un accompagnement et une aide à l'organisation d'évènements sportifs.**

La Ville de Gonesse accompagnera les initiatives des acteurs locaux du sport à organiser des évènements sportifs ou des compétitions fédérales, sur la base des projets d'actions qui lui seront présentées.

Elle pourra apporter une aide à l'organisation de l'évènement par la mise à disposition des équipements sportifs, du prêt de matériels, voire participation financière.

→ **La création d'une grande fête du Sport.**

A l'approche du Forum de rentrée, moment important durant lequel les associations sportives peuvent rencontrer le public pour une prise de contact et accomplir des

démarches d'inscription., il est envisagé de mobiliser tous les acteurs du sport local afin d'organiser une grande fête du Sport s'adressant à un large public.

Renforcer la communication et promouvoir les résultats et les parcours sportifs.

Il est important de **développer la communication pour mettre en valeur les actions menées dans le domaine du sport** sur le territoire de la Ville de Gonesse.

Qu'il s'agisse des actions entreprises par la collectivité ou par les autres acteurs du monde sportif, le rôle de la communication est fondamental pour renforcer l'image et le dynamisme du sport.

Une place plus importante sera consacrée à l'actualité sportive dans les supports de communication de la Ville de Gonesse.

Promouvoir l'identité Gonesienne des associations sportives locales.

Etre sportif Gonesien doit signifier être fier de porter de porter les couleurs du club et par conséquent de représenter la commune lors des évènements auxquels il participe.

Le sportif contribue en effet, par ses performances sous les couleurs d'une association Gonesienne, à la promotion de l'image de la Ville de Gonesse.

La promotion de la Ville de Gonesse devra être encouragée en toutes circonstances et notamment par la représentation visible de l'image de la ville lors des évènements. Pour les associations sportives conventionnées et soutenues, le logo de la Ville de Gonesse devra systématiquement être apposé sur les tenues lors de compétitions et sur l'ensemble des supports de communication.

Cela participera à un processus d'identification et d'attachement à la Ville de Gonesse pour les sportifs, mais aussi pour les supporters, pour lesquels la création d'un « Club de supporters de Gonesse » devra être recherchée.

Par ailleurs, la Ville de Gonesse sera également vigilante quant à l'exemplarité des pratiquants membres des associations sportives, sur leur comportement lors des compétitions auxquelles ils participent.

Axe 6. Renforcer le lien entre le sport et les études.

On connaît de manière générale le lien de cause à effet positif entre la pratique d'un sport par un élève et ses performances scolaires.

Le projet politique sportif municipal a pour ambition de démontrer qu'il est possible d'avoir de bonnes notes à l'aide du sport.

Pour autant, concilier réussite scolaire et pratique sportive nécessite une bonne gestion de son temps et implique de garder à l'esprit que le plus important est d'étudier.

Le renfort du lien entre le sport et les études pourra prendre plusieurs formes :

- Favoriser la création de sections sportives dans les établissements scolaires du 2nd degré implantés sur le territoire de la commune ;
- Impliquer les associations sportives dans le suivi des résultats scolaires des jeunes pratiquants ;
- Proposer durant les vacances scolaires des stages incluant de la pratique sportive et de l'accompagnement éducatif.

L'organisation **d'actions spécifiques liant pratique sportive et temps d'activités périscolaires et extra-scolaires** sera recherchée afin de favoriser la réussite éducative des jeunes Gonesiens.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux du sport sera au cœur de cet axe du projet sportif municipal.